

Mesdames, Messieurs,

Assemblée générale du 14 avril 2012.

Il y a 6 ans, notre ami Michel Lamoot, président du comité de Mont-de-Marsan, organisait notre assemblée départementale à l'Auberge Landaise et le préfet nous accompagnait au cimetière du centre pour l'hommage au carré militaire.

Cette année, il n'a pas été possible de siéger au chef-lieu du département : c'est avec plaisir que nous sommes reçus avec chaleur, ici à Saint-Perdon. Monsieur le Maire a concrétisé son respect pour nos missions en faisant prendre une délibération de son conseil municipal « baptisant place du Souvenir Français » le lieu situé entre le monument aux morts et l'église. Elle sera inaugurée tout à l'heure : je lui dirai notre gratitude.

Comme il se doit et par respect pour vous tous, je vais faire le point de l'action du Souvenir Français l'an dernier. J'évoquerai l'essentiel de notre congrès national à Paris le 14 avril dernier avant de décrire l'évolution dans les Landes.

Le point financier national : le bilan général est positif de 249.300 €.

Il s'agit des chiffres totaux (siège national, délégations générales, comités) de l'exercice courant du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2011. Ils ont été contrôlés et audités par un cabinet de commissaires aux comptes et approuvés en assemblée générale.

Le Souvenir Français dans les Landes.

Nous recevons plus ou moins régulièrement des dons ou cotisations de la Légion d'honneur, des médaillés militaires, de l'ANMONM, de l'UNC, de l'UNACITA, de l'ANCVR, de la FNRG, de la Croix rouge : ces associations sont invitées à nos manifestations et j'ai le devoir de les remercier publiquement ici.

Nous avons encore progressé globalement même si certains secteurs ne sont pas encore dotés de comités.

- Un nouveau président, Gervais Lacordaire a pris les rênes du comité de Labouheyre ;
- Les communes de Dax et d'Ygos-Saint-Saturnin ont reçu le diplôme d'honneur du Souvenir Français
- Au 1er octobre 2011, nous étions 350 adhérents pour 14 comités (dont celui de Geaune en sommeil), et

Sont prévus :

Le 29 à Montaut, la présentation de la tombe réhabilitée et déplacée par le comité de Saint-Sever dans le cimetière du Lieutenant Labadie, chevalier de la Légion d'honneur, mort pour la France en 1918.

- ▶ Le 6 juillet, à Ousse-Suzan, inauguration de la plaque en souvenir d'un résistant de la commune mort en déportation dont le corps n'a pas été retrouvé.
- ▶ Le 25 août, inauguration du nouvel emplacement de

Je me dois de le rappeler mais notre vénérable œuvre qui date de 1872 est nationale. Donc, au plan du droit des associations, l'assemblée générale est unique et annuelle. Les instances de contrôle, voire la cour des comptes, doivent y retrouver tous les éléments comptables de l'association. C'est vous dire son importance.

Points dominants :

- Les demandes de travaux augmentent avec la réalisation de tombes de regroupement, rénovation de monuments aux morts, réhabilitation de tombes de morts pour la France abandonnées...
- Les responsables se renouvellent : depuis le 1er janvier 2012 cinq délégués généraux et 37 présidents de comité ont changé.
- 129 voyages scolaires concernant 6500 élèves ont été aidés l'an passé.
  - ANAI : il était question d'un accord national de fusion avec le SF type Rhin et Danube, cette formule est abandonnée : les sections départementales de l'ANAI sont libres d'adhérer ou pas à la structure de leur choix.

gérons 163 tombes et 11 monuments. Ces chiffres ont bien évolué

- Depuis le 1er janvier 2012, deux voyages scolaires ont été aidés :
- Une classe de 3ème à Oradour-sur-Glane, des terminales du lycée Victor Duruy se sont rendus à Berlin, Mauthausen, Nuremberg.
- Une exposition sur la dernière guerre destinée aux scolaires a été également aidée.
- Le 1er mai a été créé le comité du pays Grenadois dirigé par son créateur, le général Barrans, merci ainsi qu'à tous vos aviateurs de Grenade.
- Le 8 mai, a été pris en compte par le comité de Mont-de-Marsan, le carré militaire et 5 tombes éparses de morts pour la France au cimetière de Brocas-les-Forges

la stèle Garraude à Sagnac et Muret avant la cérémonie annuelle à Boutoura (Pissos).

- ▶ A l'automne, inauguration du carré militaire de Saint-Sever créé à l'initiative du président Marc Lessault.

Comme vous le constatez, il y a de l'action ! Elle est due à l'engagement des comités : je les complimente et tout spécialement leurs présidents car rien n'est facile dans ce domaine.

Comment cette évolution se traduit-elle dans nos comptes ?

Notre ami Georges Grégoire va reprendre la parole pour nous le dire

Je le rappelle chaque année. Notre association est nationale, nous versons à notre siège la moitié de la quête annuelle et le quart des cotisations voire des versements volontaires. En retour Paris nous aide sérieusement pour les gros travaux ou les voyages scolaires coûteux. Tous ces chiffres sont contrôlés, nous devons être clairs et sincères. Voici le résumé comptable de l'an passé pour la Délégation Générale des Landes :

RECETTES	
<b>Allocations du siège</b>	3 580 €
<b>En provenance des comités</b> (1/2 quêtes, cotisations, abonn..)	9 263 €
<b>Autres recettes (dons, réunions...)</b>	2 477 €
<b>Total des recettes:</b>	15 320 €

DEPENSES	
<b>Au profit des comités</b>	5 991 €
<b>Versements au siège</b>	8 246 €
<b>Actions de mémoire</b>	1 941 €
<b>Total des dépenses</b>	16 178 €

Avec le solde de 5 000 €, en fin d'exercice 2010 nous avons pu terminer l'exercice 2011 avec 4 000 € en positif. Nos dépenses ont été supérieures à nos recettes mais nous avons pu faire face.

En tout état de cause reste la garantie de notre siège parisien.

Merci mon cher Georges pour cette photographie qui au -delà de l'obscurité comptable met en évidence le chemin parcouru en 11 ans. Je dois encore le redire, ne sont comptabilisés nulle part vos dépenses personnelles qui, au-delà du bénévolat font aussi tourner le quotidien des comités et de la D.G (papier, enveloppes, photocopies, timbres, Km en voiture que l'on « oublie » parfois de payer sur les budgets de vos comités).. Soyez remerciés publiquement.

Enfin, je souligne que la gravité et la solennité de nos missions de mémoire des morts pour la France ne nous empêchent pas de les remplir avec détente et convivialité. Nous avons le plaisir d'agir ensemble pour une belle cause.

Merci de votre attention.